

Statistiques culturelles du Québec 1971-1982. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985. 945 p.

Gilbert Gagnon

Volume 32, Number 3, July–September 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1052679ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1052679ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gagnon, G. (1986). Review of [*Statistiques culturelles du Québec 1971-1982*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985. 945 p.] *Documentation et bibliothèques*, 32(3), 100–101.
<https://doi.org/10.7202/1052679ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1986

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

En somme, malgré ces remarques, le document demeure d'intérêt pour les bibliothèques universitaires. Et il est toujours vivifiant de constater que quelqu'un quelque part aborde des problèmes éminemment politiques.

Claude Busque

Conseiller à la documentation
Bibliothèque de l'Université Laval

Statistiques culturelles du Québec 1971-1982. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985. 945 p.

Le gouvernement du Québec a chargé, en 1981, l'Institut québécois de recherche sur la culture de conduire les recherches nécessaires au choix d'un modèle et d'un cadre approprié de statistiques culturelles québécoises et, par la suite, de rendre accessibles les informations quantitatives recueillies. Parmi les nombreuses carences en matière de statistiques culturelles, on notait alors la très grande difficulté de consulter facilement des données dispersées et souvent disparates.

Au Québec, divers essais de regroupement de données culturelles ont fait l'objet d'une diffusion large ou restreinte selon le degré de spécialisation de leur publication. Cependant, aucun ne présentait une vue d'ensemble de l'univers culturel, des sources de référence et des contenus disponibles. Le recueil de l'Institut québécois est donc le produit d'un premier rassemblement de statistiques culturelles sur la décennie 1970.

Le document renferme vingt chapitres sur des activités ou des secteurs du domaine de la culture entendue dans un sens assez large: la population, l'éducation, les livres et brochures, les journaux et périodiques, les archives, le patrimoine, les arts visuels, le théâtre, la musique, la danse, le cinéma, la radio, la télévision, le tourisme, les loisirs récréatifs, le sport et plein air, les diplômés dans les domaines des arts, des lettres, de l'architecture, des communications, du tourisme et des loisirs, les activités scientifiques et techniques, l'administration publique dans le champ culturel et, enfin, les pratiques culturelles des Québécois.

Les chapitres sur la population et l'éducation peuvent être consultés en rapport avec certains phénomènes statistiques observés dans les autres secteurs culturels. Chacun des chapitres renferme une table des matières, une brève introduction situant le champ d'observation et indiquant, s'il y a lieu, les limites des données.

Un résumé des points saillants et une bibliographie sont présentés à la fin des tableaux statistiques sur chacun des secteurs culturels.

L'inventaire des statistiques disponibles, qui ont été recueillies selon les méthodes de recensement, d'enquête ou de sondage, a donné lieu à une évaluation de fiabilité, à la sélection de tableaux et à la compilation de statistiques inédites. Il a, en outre, permis d'identifier les carences des données culturelles et de fournir des renseignements d'ordre général sur les secteurs. Il s'agit, à notre avis, d'une démarche préliminaire à un travail d'approfondissement des connaissances quantitatives sur des secteurs qu'on pourrait juger prioritaires pour répondre à des besoins spécifiques, notamment dans la gestion de programmes d'aide financière aux activités artistiques.

Les données pertinentes à chacun des secteurs ont été rassemblées par une équipe de travail qui était conseillée par un comité d'experts et supervisée par le président de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

Le cadre de référence utilisé est inspiré du modèle de l'UNESCO en matière de statistiques culturelles: «...ce modèle s'apparente à ceux du Conseil de l'Europe, de Statistique Canada et de la France» (p. XXII). Un document de travail, produit par le Bureau de la statistique du Québec sur les données exclusivement économiques, a aussi servi d'inspiration. L'adaptation au Québec de modèles expérimentés ailleurs permettra la comparaison de données québécoises avec celles d'autres sociétés.

Le cadre d'intégration des données est représenté par une grille qui identifie, au plan vertical, les fonctions de la culture: création, production, diffusion marchande, diffusion non marchande, conservation, consommation et participation et, au plan horizontal, des facteurs de développement: agents, ressources, biens et services, dépenses, revenus et investissements (p. XXXI).

La recherche sur la méthodologie en matière de statistiques culturelles étant à l'état embryonnaire, les modèles actuels comportent encore des lacunes. Le champ d'observation du domaine culturel paraît, en effet, plutôt ambigu à cause notamment de la difficulté d'obtenir un consensus sur la notion de culture. Dans la pratique, on tend à restreindre le champ de la culture et à considérer les statistiques comme un instrument de gestion des affaires culturelles. Or l'existence de données strictement économiques tendent à ne rendre compte que d'une partie de la réalité culturelle.

Une autre lacune observée dans l'application du modèle retenu serait la difficulté de répertorier des données de catégories qui ne sont pas

mutuellement exclusives comme, par exemple, dans la classification des livres où des catégories n'ont pas le même niveau de généralité.

Par ailleurs, une plus grande préoccupation, au cours des dernières années, d'utiliser des statistiques dans l'évaluation de programmes d'aide financière aux arts et dans le processus de décision, a nécessité un raffinement des données culturelles à recueillir. On a ainsi tendance à présenter les dépenses culturelles des municipalités par secteurs culturels (bibliothèques, arts visuels, arts d'interprétation...) tandis que pendant la décennie 70, les données en la matière étaient souvent regroupées dans la catégorie «socio-culturel». Au plan de la méthodologie en matière de statistiques culturelles, on s'oriente donc vers le développement de typologies qui rendent compte de façon plus précise des champs d'observation.

Une autre faiblesse observée dans le contenu des chapitres du recueil est l'inégalité quantitative des données selon les secteurs observés. Ainsi, on possède beaucoup de statistiques sur le secteur du livre et des brochures comparativement au peu de données sur le secteur de la musique pourtant très présent dans l'environnement quotidien.

Ce premier rassemblement de données a l'avantage de présenter une information générale sur l'état des statistiques des années 70 dans le domaine culturel pris au sens large et de fournir aux chercheurs un point de repère et un cadre de référence utiles à l'approfondissement des connaissances quantitatives de l'un ou de l'autre des secteurs culturels. Il permettra, en outre, de comparer éventuellement des séries chronologiques de décennies différentes et de montrer, si possible, l'évolution d'indicateurs de développement culturel. Le document a déjà été consulté par des chercheurs, par des gestionnaires de programmes culturels, par des organismes artistiques qui sont de plus en plus à la recherche de données sur leur secteur et par un certain public intéressé aux questions culturelles. Enfin, le comité consultatif de la statistique culturelle pour le Canada en a fait mention dans son rapport annuel de 1985: «...Nous signalons... que la publication d'un annuaire de statistiques culturelles du Québec par l'Institut québécois de recherche sur la culture est une réalisation importante qui pourrait inspirer des initiatives fédérales ou provinciales du même ordre». Cette réalisation a constitué un premier défi, le prochain sera de poursuivre la mise à jour des statistiques culturelles selon des modalités à déterminer.

Gilbert Gagnon
Ministère des Affaires culturelles
Québec

WALNE, Peter. *Dictionary of archival terminology = Dictionnaire de terminologie archivistique; English and French with equivalents in Dutch, German, Italian, Russian and Spanish* / compiled by Frank B. Evans, François-J. Himley and Peter Walne. München; New York: K.G. Saur, 1984. 226 p. (ICA handbooks series; vol. 3)

Dorénavant, quand on se référera à un vocabulaire en archivistique, on ne dira plus le *Lexicon* mais le *Dictionnaire*. En effet, le *Lexicon of archival terminology* publié en 1964 et réalisé par le Comité de terminologie du Conseil international des archives (CIA) vient d'être remplacé par le *Dictionnaire de terminologie archivistique*, oeuvre d'un groupe de travail créé par le Conseil international des archives. Peter Walne (Royaume-Uni) agissait comme secrétaire et rédacteur en chef. Frank B. Evans (représentant l'Unesco), François-J. Himley (France) et P. Walne ont assuré la compilation des définitions après approbation des autres membres du groupe de travail et après consultation d'archivistes de différents pays.

Le *Dictionnaire* présente 503 termes par ordre alphabétique des mots anglais. Pour chacun, on donne les informations suivantes: terme anglais suivi de la définition en langue anglaise; terme français placé en regard et suivi de la définition en langue française; traduction en allemand, espagnol, italien, néerlandais et russe, suivie de la définition, quand elle est différente de celle donnée pour les termes anglais et français.

Chaque terme est numéroté de façon continue. Pour avoir accès à une définition en d'autres langues que l'anglais, on doit consulter un index selon la langue concernée, lequel renvoie aux numéros d'ordre.

Plusieurs informations complètent les définitions de base. Ainsi, les mots d'une définition qui font l'objet d'une autre définition sont indiqués en italique. Les définitions d'usage national seulement sont suivies du nom du pays où on les utilise. Plusieurs définitions d'un même mot sont données si le terme s'entend dans différents sens. On retrouve aussi plusieurs renvois.

Les termes retenus couvrent le domaine traditionnellement reconnu aux archives mais aussi les nouveaux champs d'activités créés par l'élargissement du rôle de l'archiviste sur la vie du document, par l'avènement de la microcopie et de l'informatique et par l'évolution des méthodes et des techniques de travail.